Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Chambre cantonale consultative des immigrés intervient auprès du Conseil fédéral

Le Chambre cantonale consultative des immigrés, sous la signature de sa présidente Me Marguerite Florio, a adressé au Conseil fédéral le communiqué suivant :

" La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) déplore vivement le transfert de la politique d'intégration des étrangers à l'Office fédéral des étrangers (OFE). La CCCI s'inquiète de cette décision qui provoque une rupture de la relation de confiance avec la majorité de la Commission fédérale des étrangers.

" La CCCI demande au Conseil fédéral de revenir sur sa décision et de reprendre sans tarder les projets d'intégration en relation étroite avec les associations des étrangers et des organisations non gouvernementales. "

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 février 2000

CCCI, Me Marguerite Florio, 021/ 721 03 44